

BÉNÉFICIAIRES DU RSA



ACTION INTERMÉDIAIRE POUR UN ACCÈS DURABLE À L'EMPLOI

Action collective axée sur les motivations des bénéficiaires pour leur permettre de construire un projet d'insertion socio-professionnelle.



VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DU RSA ?

LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE

Parce qu'il est parfois difficile de construire son projet professionnel, le Département propose une action d'insertion dédiée à ce travail de réflexion et d'élaboration, prenant en compte les souhaits, motivations, centres d'intérêt du candidat en lien avec les tendances du marché de l'emploi et les ressources du territoire.

Organisé sous forme d'ateliers collectifs, avec si besoin des entretiens individuels, le dispositif **ACIADE** permet de construire les étapes d'un parcours emploi, formation, insertion professionnelle.

En complément, cette action prend en compte les questions du quotidien liées à l'entrée dans le monde professionnel.

La session collective, d'une durée moyenne de cinq mois, s'organise en trois étapes :

- L'émergence du projet,
- La construction du projet,
- La concrétisation et le suivi de projet.



VOUS ENTREZ DANS L'ACTION ACIADE

L'action commence par une phase d'adaptation et d'émergence de vos intentions permettant notamment :

- ▣ D'exploiter vos atouts et ressources,
- ▣ D'identifier les étapes nécessaires à la mise en œuvre de votre projet professionnel.

Vient ensuite la phase de construction du projet avec une sensibilisation au monde du travail.

À ce stade, l'accompagnement permet de :

- ▣ Vérifier vos choix,
- ▣ Les conforter et les valider à travers des immersions professionnelles,
- ▣ Tester vos dispositions à imaginer puis construire un projet collectif.

Enfin, la dernière étape est dédiée à la concrétisation de votre projet, notamment au suivi de votre intégration en emploi ou en formation.



Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter :

www.dora.fabrique.social.gouv.fr, le site de référencement des solutions d'accompagnement et d'insertion du territoire.

www.departement13.fr/nos-services/ être bénéficiaire du RSA.

Vous pouvez demander conseil à votre référent de parcours ou vous rapprocher de votre pôle d'insertion.

[Pôle d'insertion des 1^{er}, 5^e, 6^e, 7^e arrondissements](#)

21 rue des Vertus 13005 Marseille // Tél. : 04 13 31 73 13

[Pôle d'insertion des 2^e, 3^e arrondissements](#)

18 rue Fauchier 13002 Marseille // Tél. : 04 13 31 73 13

[Pôle d'insertion des 4^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e arrondissements](#)

250 boulevard Mireille Lauze 13010 Marseille // Tél. : 04 13 31 81 80

[Pôle d'insertion des 13^e, 14^e arrondissements](#)

Déménagement provisoire : 2 rue Mazenod 13002 // Tél. : 04 13 31 61 36

[Pôle d'insertion des 15^e, 16^e arrondissements](#)

43 avenue de la Viste 13015 Marseille // Tél. : 04 13 31 63 03

[Pôle d'insertion d'Aix - Gardanne](#)

8 rue du Château de l'Horloge 13090 Aix-en-Provence // Tél. : 04 13 31 60 88

[Pôle d'insertion d'Arles](#)

4 rue de la Paix 13200 Arles // Tél. : 04 13 31 78 65

[Pôle d'insertion d'Aubagne - La Ciotat](#)

Immeuble la sarriette - 55, allée des Faïenciers 13400 Aubagne // Tél. : 04 13 31 05 63

[Pôle d'insertion d'Istres - Martigues - Marignane - Vitrolles](#)

1 rue du Fer à Cheval 13800 Istres // Tél. : 04 13 31 50 00

Rue du Stade 13700 Marignane // Tél. : 04 13 31 91 50

[Pôle d'insertion Salon-Berre](#)

92 boulevard Frédéric-Mistral 13300 Salon-de-Provence // Tél. : 04 13 31 66 99